VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

AGRESSIVITE

Par Profil supprimé Postée le 01/07/2018 09:43

Bonjour. Mon fils 15 ans a découvert le cannabis il y a 2 ans en internat. Il y a des périodes de décrochage et d autres de dépendances. Il est complètement en échec scolaire. Mais depuis plusieurs semaines il ressort une agressivité que nous ne maîtrisons pas et surtout qui nous affolent . Le moindre refus de notre part le met dans un état (fugue , menace ...) comment devons nous réagir. Quels sont les démarches pour le sortir de la . Car pendant ses moments sereins il est incapable d expliquer son comportement et ne se maîtrise pas . Merci pour votre retour . Nous sommes comme beaucoup désemparés .

Mise en ligne le 03/07/2018

Bonjour,

Votre fils consomme du cannabis depuis 2 ans. Il est en difficulté avec sa scolarité et il peut manifester un comportement agressif qui génère de l'inquiétude chez vous.

Dans les périodes d'accalmie il ne parvient pas à mettre des mots sur ses difficultés et sur ce qu'il ressent.

Nous comprenons bien le fait que vous soyez désemparée face à cet état de fait et nous valorisons que vous cherchiez une aide extérieure.

La consommation de cannabis chez un jeune adolescent n'est pas à banaliser. Son usage précoce peut avoir une incidence sur les capacités de concentration et de mémorisation ainsi que sur le comportement. Le risque de rentrer dans une addiction peut être majorée chez un jeune qui consomme avant l'âge de 15 ans.

Chez un consommateur de cannabis, le fait de basculer d'un usage festif à une utilisation plus régulière peut souvent impliquer que cette consommation a une certaine fonction pour lui.

Cela peut éventuellement être pour lui une tentative de rechercher une réponse, un remède à des angoisses, de l'anxiété ou à un mal-être plus profond.

Il n'est pas forcément facile pour un adolescent de poser des mots sur des émotions qu'il peut ressentir, et qui parfois le dépassent.

Toutefois, ce type de situation est désormais bien connu et peut bénéficier d'un accompagnement adapté par des professionnels du champ de l'addictogie et de l'adolescence.

Il est par exemple possible de vous orienter en Consultation Jeunes Consommateurs ou vers une Maison Des Adolescents (MDA).

Les CJC sont des structures ouvertes aux jeunes de 12 ans à 25 ans consommateurs de produits ainsi qu'à leurs parents. L'accueil se fait dans un cadre anonyme et non payant. Des consultations peuvent se mettre en place pour un accompagnement régulier.

Vous trouverez en fin de réponse un lien qui vous présente les missions des CJC ainsi qu'un moteur de recherche vous permettant de trouver une CJC près de chez vous.

Si votre fils refuse de s'y rendre, vous avez la possibilité de vous y rendre sans lui.

Les Maisons des Adolescents sont des lieux généralistes de soutien pour les adolescents et qui proposent également une aide à la parentalité. La consommation de cannabis d'un jeune peut être une porte d'entrée adaptée pour s'y rendre.

Nous vous invitons à envisager ces orientations.

Si à un moment la situation devenait ingérable pour vous et que votre fils devenait violent ou multipliait les passages à l'acte tel que les fugues ou les mises en danger, il est possible de demander une aide éducative.

Vous pouvez écrire à un Juge des Enfants exerçant dans un Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez afin de solliciter une aide de sa part.

Si vous souhaitez une orientation près de votre lieu d'habitation ou échanger davantage au sujet de votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0 980 980 940 (appel anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le tchat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Les Consultations Jeunes Consommateurs: une aide aux jeunes et à leur entourage
- Les missions des Maison Des Adolescents